



DEMANDE DE BOURSE D'ETUDE

Année universitaire 2016 / 2017

La demande de Bourse doit impérativement être retournée sans attendre les résultats de l'examen de fin d'année et au plus tard le 1er juillet 2016 (cachet de la poste faisant foi) à la Fondation d'Aguesseau, au service des Aides & Prêts.

Date de la demande : ____ / ____ / ____

N° Dossier : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'AGENT

Nom d'usage : _____

Nom de naissance : _____

Prénom : _____

SEXE : MASCULIN FEMININ

Date - lieu de naissance : le ____ / ____ / ____ A _____

Situation de famille : Célibataire Concubin(e) PACSé(e) Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Adresse personnelle : _____

Tel fixe : _____

Tel mobile : _____

Courriel : _____ @ _____

Date d'entrée au ministère : ____ / ____ / ____

Direction : DAP DPJJ DSJ SG LH AUTRE : _____

Résidence administrative : _____

Fonction : _____

Catégorie : A B C MAGISTRAT TITULAIRE CONTRACTUEL (____ / ____ / ____)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT DEMANDEUR

Nom de naissance : _____

SEXE : MASCULIN FEMININ

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Cycle d'études actuel (2015/2016) : _____

Nom de l'établissement actuel : _____

Cycle d'études souhaité (2016/2017) : _____

(Pour les bacheliers 2016 ou en année sanctionnée _____

par un concours, indiquez les choix complémentaires) _____

Etablissement envisagé : _____

Signature de l'agent :



DEMANDE DE BOURSE D'ETUDE

Année universitaire 2016 / 2017

Présentation du dispositif

La fondation d'Aguesseau, structure à but non lucratif reconnue d'utilité publique par décret du 9 juin 1954 et conformément à la décision de son Conseil d'Administration du 17 décembre 2015, offre dans le respect de son objet social, **une bourse d'études aux enfants des agents du ministère de la Justice jusqu'à 25 ans (au 31 décembre de l'année en cours de la demande), rattachés fiscalement au foyer de l'agent, et poursuivant des études supérieures ou professionnelles.**

CONDITIONS D'OCTROI :

- L'un des parents de l'enfant doit appartenir aux personnels du ministère de la Justice, qu'il soit agent titulaire ou toujours contractuel à date limite de réception des dossiers (1^{er} juillet 2016).
- L'enfant, poursuivant des études et pour lequel la bourse est sollicitée, doit être âgé de moins de 25 ans (au 31 décembre de l'année en cours de la demande) et être fiscalement à charge de l'agent.
- Le quotient familial de l'agent ou du foyer doit être inférieur ou égal à **8 783 €**. Le quotient familial (QF) correspond au Revenu Fiscal de Référence divisé par le nombre de parts fiscales au foyer. Ce calcul est effectué à partir du dernier avis d'imposition de l'agent ou du foyer (exception faite des agents de Polynésie Française, calculé sur les ressources).

Nombre de parts (garde exclusive) *

Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs

1 enfant à charge = 2,5 parts	3 enfants à charge = 4 parts	5 enfants à charge = 6 parts
2 enfants à charge = 3 parts	4 enfants à charge = 5 parts	6 enfants à charge = 7 parts

* La part des enfants en garde alternée est prise en compte pour moitié. Une demi-part supplémentaire est attribuée pour un enfant handicapé. Les parents isolés ou répondant aux situations spécifiques donnant droit à d'éventuelles demi-parts supplémentaires (Cases T, L, E ou P) doivent l'avoir spécifié lors de leur déclaration fiscale, et peuvent le cas échéant demander un rectificatif auprès de leur centre des impôts.

- L'enfant doit poursuivre une formation post BAC, dans le secteur public ou privé, validée par un diplôme ou une qualification. Pour les pré BAC, seuls les élèves en voie professionnelle peuvent prétendre à une bourse.
- Ces bourses ont un caractère exceptionnel, d'un montant maximum de 1000 € par enfant et par an, qui varie en fonction du cursus scolaire.
- L'octroi des bourses, par enfant, est limité au nombre de 3 obtenues

VERSEMENT DE LA BOURSE D'ETUDES :



En cas de redoublement, de changement d'orientation ou d'abandon des études, la bourse acceptée en commission sera automatiquement annulée.

- La bourse d'études est versée par chèque, après réception du certificat de scolarité 2016/2017 mentionnant le même cycle d'études qu'envisagé sur cette demande
- Le chèque est obligatoirement établi au nom de l'agent.



DEMANDE DE BOURSE D'ETUDE

Année universitaire 2016 / 2017

Constitution de la demande

Pièces à fournir :

- L'intégralité du présent document de demande de bourse, dûment rempli et signé par l'agent,
- Une demande signée par l'agent,
- Une lettre de motivation de l'étudiant,
- La photocopie des trois derniers bulletins de salaire (du couple en cas de mariage, PACS ou de vie maritale)
- Pour un agent contractuel, attestation RH indiquant la date de fin du contrat en cours,
- La photocopie intégrale du ou des derniers avis d'imposition,
- La photocopie intégrale du livret de famille (tenu à jour),
- Le certificat de scolarité de l'année en cours (2015/2016).

Date limite de dépôt du dossier : 1^{er} juillet 2016, caché de la poste faisant foi

- La demande de bourse d'études doit être retournée à la fondation d'Aguesseau **avant l'annonce des résultats de fin d'année et au plus tard le 1^{er} juillet 2016** cachet de la poste faisant foi.

.....

Les candidats, pour lesquels l'attribution d'une bourse aura été acceptée, devront justifier de l'inscription au cycle d'études pour lequel la bourse aura été attribuée.

.....

Une photocopie du certificat de scolarité devra être transmise à la fondation d'Aguesseau dans les meilleurs délais à compter de la réception de la notification d'octroi de la bourse d'études, envoyée courant septembre 2016, pour permettre l'envoi du chèque.

.....

Avez-vous déjà demandé le bénéfice d'une bourse d'étude pour votre enfant auprès de la fondation d'Aguesseau :

Oui :

ANNEE	20__ / 20__	20__ / 20__	20__ / 20__	20__ / 20__	20__ / 20__
OBTENTION	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
MONTANT	€	€	€	€	€

NON



DEMANDE DE BOURSE D'ETUDE

Année universitaire 2016 / 2017

❖ CADRE RESERVE A LA FONDATION D'AGUESSEAU ❖

OBSERVATIONS EVENTUELLES A L'INSTRUCTION :

Recevable Non recevable

DECISION DE LA COMMISSION :

Favorable Liste d'attente Rejet

Motif : _____

CERTIFICAT DE SCOLARITE 2016/2017 :

Reçu le : ____ / ____ / ____

Ne pouvant être fourni par l'intéressé

Adresse de correspondance :

Fondation d'Aguesseau
Service Aides et Prêts – Bourses 2016
10, rue Pergolèse – 75782 Paris cedex 16
www.fda-fr.org

Gestion et suivi des dossiers :

Tassadit KATI
Djamila IDJEGA
Emmanuel PATTE

[\(tassadit.kati@fda-fr.org\)](mailto:tassadit.kati@fda-fr.org)
[\(djamila.idjega@fda-fr.org\)](mailto:djamila.idjega@fda-fr.org)
[\(emmanuel.patte@fda-fr.org\)](mailto:emmanuel.patte@fda-fr.org)

☎ : 01.44.77.98.77
☎ : 01.44.77.97.25
☎ : 01.44.77.98.61
Fax : 01.44.77.98.74